



JPM/SC

COMMUNIQUÉ

Le SGLCE tient à apporter son soutien aux salariés du groupe Circle Printer dans les épreuves qu'ils s'apprêtent à subir, suite au dépôt de bilan du groupe intervenu mardi 22 février dernier auprès du Tribunal de Commerce de Meaux.

Cette situation n'est malheureusement que la suite inéluctable et programmée d'une partie de poker menteur orchestrée par le fonds de pension néerlandais HHBV depuis le rachat du groupe au canadien Quebecor.

Après la fermeture de Blois, La Loupe, le dépôt de bilan de Fécomme en septembre dernier, c'est un nouveau mauvais coup porté par ce fonds de pension aux travailleurs de l'industrie graphique.

À l'heure où l'avancée de la communication numérique et les gains de productivité des nouvelles technologies fragilisent chaque jour un peu plus l'industrie graphique, ce fonds spéculatif espérait faire son beurre, à bon compte, sur le dos d'un secteur déjà bien malade et des travailleurs qui le composent.

Aujourd'hui, la démarche est claire : *« le conseil d'administration de la holding européenne a décidé de suspendre le soutien financier au groupe français jusqu'à ce que soit effectuée une complète réorganisation de ses activités » (communiqué de presse du groupe Circle Printer du 22 février).*

Ne devraient-ils pas plutôt dire *une nouvelle restructuration financée une nouvelle fois par les salariés et les pouvoirs publics ?*

En fait, cette procédure n'a été mise en œuvre que pour forcer un peu plus la main aux salariés qui ont refusé massivement de remettre en cause leur statut, de rallonger leur temps de travail gratuitement, de baisser leur salaire ou de remettre en cause leurs conditions de travail.

Les restructurations sociales induites par ce dépôt de bilan ne manqueront pas d'avoir un impact direct ou indirect sur l'ensemble du secteur et sur tous les salariés des industries graphiques, et plus particulièrement sur ceux d'Île-de-France.

Solidarité et unité d'action sont les clés de la réussite dans cette bataille pour l'avenir de nos emplois et la pérennité de nos entreprises !

Paris, le 24 février 2011